

VITICULTURE



Bulletin n° 3
Mardi 14 avril 2015

Stades phénologiques :

Photos : CA84



Stade B



Stade C



Stade D



Stade E



Stade F

Grenache :

Secteur I (très précoce) : stade D (éclatement) à 4-5 feuilles étalées, stade 3-4 f étalées majoritaire.

Secteur II (précoce) : stade D (éclatement) à 4-5 feuilles étalées, stade E majoritaire.

Secteur III (moyen) : stade B (bourgeon dans le coton) à E (2-3 f étalées), stade D majoritaire.

Secteur IV (tardif) : stade B (bourgeon dans le coton) à D (éclatement), stade C majoritaire.

Secteur V (très tardif) : stade B (bourgeon dans le coton).

Muscat de Hambourg :

Secteur II (précoce) : stade D (éclatement) à E (2-3 feuilles étalées).

Secteur III (moyen) : stade C (pointe verte) à D (éclatement).

Secteur IV (tardif) : stade B (bourgeon dans le coton) à C (pointe verte).

Secteur V : (très tardif) : stade B (bourgeon dans le coton).

On observe en moyenne 1 semaine de retard par rapport à l'année 2014.

Les cartes de précocité sont accessibles sur le site du CIRAME : www.agrometeo.fr rubrique « Climatologie », choix « Les bilans » « zone de précocité » :

Excoriose

Éléments de biologie (Cf bulletin n°1)

Les conditions nécessaires aux contaminations printanières :

- vigne réceptive : à partir du stade « éclatement des bourgeons » (stade D) et jusqu'au stade « 2-3 feuilles étalées » (stade E).



Photos CA84

- présence de symptômes sur la parcelle



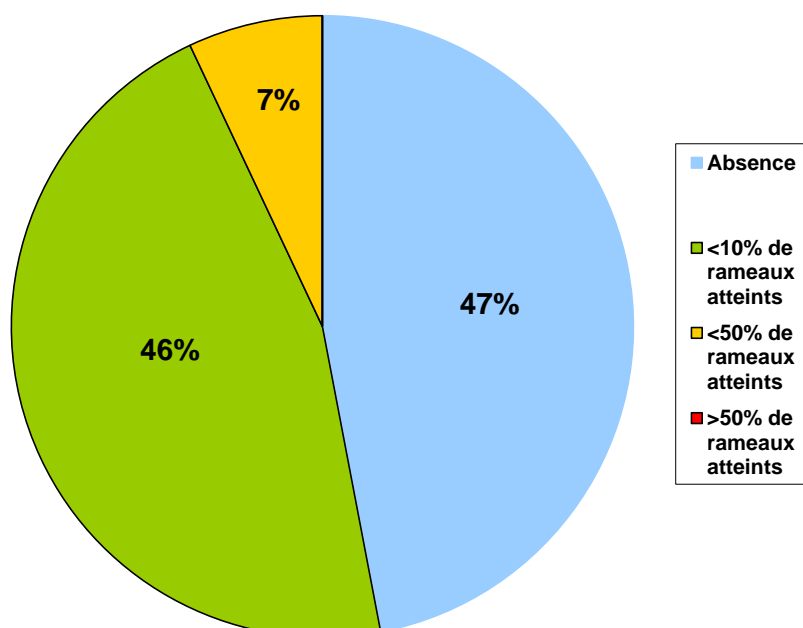
Photo issue du « Guide des Vignobles Rhône Méditerranée »

- pluie pour disséminer les spores et températures (8 à 10°C minimum) et humectation suffisante (minimum 12 heures) pour qu'il y ait germination.

Les observations :

192 parcelles observées du 9 mars au 14 avril :

Les % dans le graphique représentent le % de parcelles observées présentant le critère indiqué dans la légende (% de rameaux avec excoriose).



Seuil de nuisibilité : 10% de rameaux atteints.

Sur les 192 parcelles observées, 93% des parcelles sont inférieures au seuil de nuisibilité contre 62% l'année dernière.

Estimation du risque : risque majoritairement très faible car seulement 7% des parcelles dépassent le seuil de nuisibilité et la probabilité de pluie pour les prochains jours est faible. **En cas de pluie et de présence de la maladie** le risque peut devenir fort sur les secteurs II, et sur les parcelles ayant atteint le stade D des secteurs III et IV, sur les cépages sensibles (Grenache, Muscat petit grains, Vermentino, Alphonse Lavallée, Cardinal, Muscat de Hambourg...), risque faible en secteur I (stade de sensibilité dépassé majoritairement) et nul en secteur V (stade de sensibilité pas encore atteint).

Mildiou

Éléments de biologie (Guide des Vignobles Rhône Méditerranée)

Le mildiou est une maladie due au champignon *Plasmora viticola*. Sa conservation hivernale se réalise sous forme d'œufs (oospores) présents essentiellement dans les feuilles mortes. La qualité de conservation des oospores dépend de la pluie et des températures : plus l'hiver est doux et humide, plus le potentiel d'attaque est élevé au printemps.

Pour que les contaminations primaires aient lieu (foyers primaires), il faut conjointement :

- présence d'organes verts dès le stade « pointe verte (semis de pépins compris)
- présence de flaques d'eau (des rosées ne suffisent pas)
- températures supérieures à 10°C.

Ces trois conditions permettent aux œufs d'hiver de libérer les macroconidies contenant des zoospores qui contaminent les organes verts présents dans la flaque ou à proximité immédiate par éclaboussures.

Après un délai variable de 10 à 20 jours selon la température, les 1ères taches apparaissent sur le feuillage. Ce sont les foyers primaires : taches d'huile sur les organes verts présents au niveau du sol.

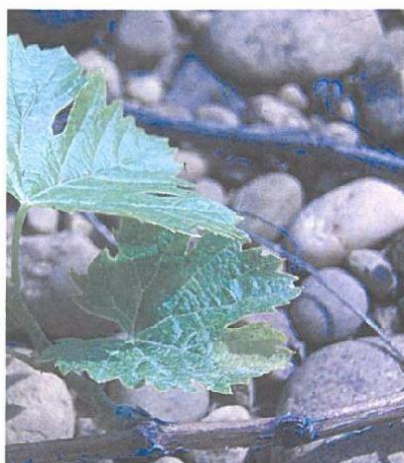
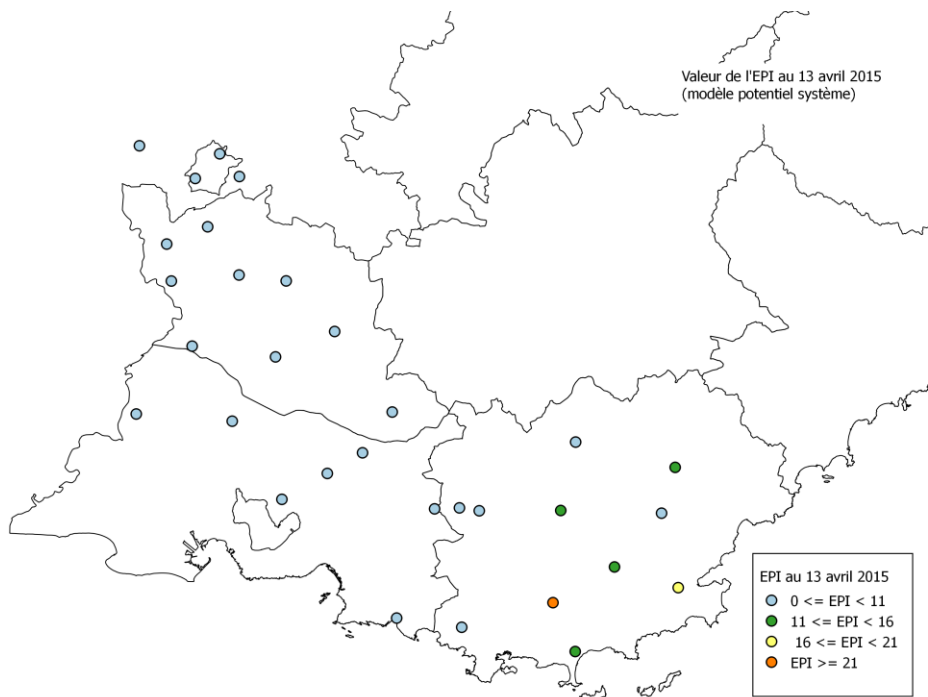


Photo issue du « Guide des Vignobles Rhône Méditerranée »

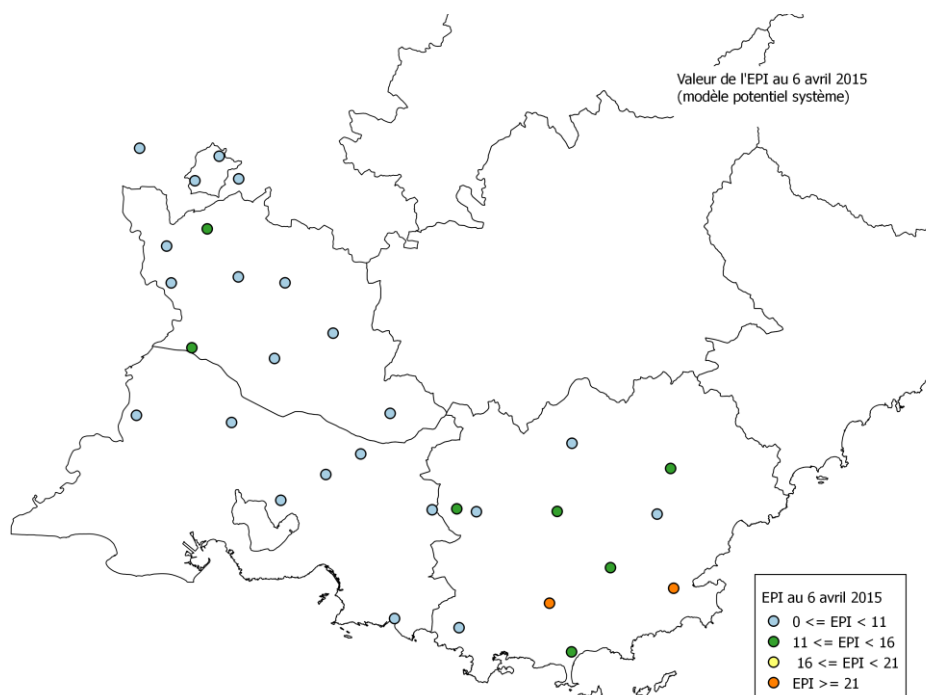
Analyse du risque

En l'absence de pluie, les valeurs de l'EPI (Etat Potentiel d'Infection) indiquées par le modèle Potentiel Système sont en baisse de 1 à 2 points.

Carte régionale des valeurs de l'EPI au 13 avril 2015



Carte régionale des valeurs de l'EPI au 6 avril 2015



Estimation du risque : nul

Oïdium

Éléments de biologie (Guide des Vignobles Rhône Méditerranée)

L'oïdium est une maladie due au champignon *Erysiphe necator*. Sa conservation hivernale se réalise sous deux formes :

- sexuée : des cléistothèces (petites sphères oranges à noires de 0,2 mm) formées en été ou en automne se forment à la surface des organes malades et se conservent l'hiver sur les écorces. Au printemps, les spores issues de ces cléistothèces sont projetées sur la végétation. Ce mode de conservation concerne tous les cépages.
- asexuée (forme mycellienne) se trouve dans les bourgeons et se développe en même temps que la pousse pour donner naissance aux « drapeaux ». Ce mode de conservation concerne essentiellement le Carignan mais aussi le Cabernet-Sauvignon, le Chardonnay et la Marsanne. Sur ces cépages, il existe donc deux formes distinctes de conservation.

Cléistothèces : petits points noirs isolés sur baies



Drapeaux sur jeunes pousses



Photos issues du « Guide des Vignobles Rhône Méditerranée »

Observations :

A ce jour, aucun « drapeau » observé sur les parcelles du réseau.

Estimation du risque : fort uniquement sur les cépages sensibles (Carignan, Cabernet-Sauvignon, Chardonnay, Marsanne) en zone précoce sur les parcelles habituellement très touchées, nul dans les autres cas.

Vers de la grappe

Éléments de biologie (Cf bulletin n°1)

Observations :

Les vols se poursuivent sur tous les secteurs de précocité.

Les premiers œufs sont observés en secteurs précoces.

La modélisation ACTIV prévoit les premières jeunes larves à partir du 25 avril en secteur I, du 28 avril en secteur II (à confirmer)



Eudémis : papillon au repos sur une feuille de Vigne



Cochylys : papillon au repos sur une feuille de Vigne

Estimation du risque : nul.

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ÉTÉ RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :

Chambres d'Agriculture Drôme, Vaucluse, Bouche du Rhône et Var, la SCAN, le Domaine Expérimental La Tapy, Céréalis, la CAPL, Soufflet Vigne, JARDICA, Association des Vignerons de la Ste Victoire.

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

Bulletin rédigé par Elisabeth Ricaud (CIRAME), en collaboration avec les animateurs territoriaux : Agnès Vallier, Julien Vigne (CA26), François Bérud, Eric L'Helgoualch (CA84), Claire Bontemps, Mathieu Combier (CA83), Didier Richy, Vanessa Fabreguette (CA13).

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.